

Bayonne : l'espace public exclut Linky

[Pyrénées Atlantiques](#) > [Bayonne](#)

Publié le 28/10/2017 à 10h03 par THOMAS VILLEPREUX.



Les mobilisations anti-Linky rassemblent de plus en plus de monde. - Photo T. V.

La Ville a durci le ton. La présence d'ondes nocives est suspectée dans une école.

Le compteur Linky a de nouveau délié les langues en réunion du Conseil municipal. Si tous les élus bayonnais jugent l'installation du boîtier plombée par « le harcèlement d'Enedis et ses sous-traitants », l'assemblée a cherché, jeudi soir, à dépasser ce simple constat. Pour éviter ce scénario, l'opposition veut ainsi changer de braquet. Au regard du copieux amoncellement de courriers outrés, sur le bureau du maire, elle continue de préconiser la solution de l'arrêté municipal anti-Linky. Il n'en sera rien. Or la « résistance » sera partagée avec la majorité.

Rappelons que l'Agglomération basque accueillait une conférence sur le rôle des collectivités dans la transition énergétique, le 19 octobre. Philippe Denys, le directeur territorial d'Enedis dans les Pyrénées-Atlantiques, y participait. « Il n'a fait que lire sa plaidoirie à propos de Linky et n'a convaincu personne », lance Véronique Wagner. Et l'élue de Baiona 2014 d'inviter le maire à « utiliser [son] pouvoir de police pour faire cesser les troubles ».

Tout aussi excédée, Christine Aragon demande à la collectivité un effort d'information auprès des habitants, notamment sur l'état du déploiement des compteurs à Bayonne. L'élue départementale se dit inquiète. D'autant plus, dit-elle, qu'une installation « touche désormais l'école maternelle et la primaire du Petit Bayonne ». Il ne s'agit pas ici d'un compteur Linky, mais « d'un concentrateur »... Lequel « n'est pas logé dans l'école, mais dans le transformateur mitoyen de l'office cantine de la maternelle et du futur réfectoire de la primaire ».

« Besoin d'être rassurés »

En clair, gare à cette sorte de mini-ordinateur, intégré au poste de transformation. L'appareil est gérable à distance (coupure, changement de puissance, modification d'abonnement, etc.) par Enedis. Il fait partie des équipements radioélectriques réglementés. « C'est l'équivalent de 50 ordinateurs branchés 24 heures sur 24, auxquels sont exposés les enfants, avance Christine Aragon. Le passage en force et le fait accompli touchaient déjà les particuliers, maintenant il vise aussi la santé de nos enfants. Les Bayonnais ont besoin d'être rassurés. »

Jean-René Etchegaray ne se lancera pas dans une démonstration savante sur la nocivité des ondes. Ni ne déclarera sa ville « anti-Linky », au moyen d'un quelconque arrêté. Le maire sait « voué à l'échec » un arrêté de la sorte, « qui serait illégal » : « Quand je peux faire de la résistance par les moyens juridiques dont je dispose, je n'hésite pas. Mais là, je n'ai pas envie de me faire bananer devant un tribunal. Pour moi, le combat est politique, non juridique. » Quant aux questions de santé, l'édile les écarte (« Je ne suis pas compétent en la matière ») au profit d'une lutte contre ce qu'il qualifie, comme beaucoup de Bayonnais, de « harcèlement ».

Décision saluée

Sa première mesure ? Interdire l'accès à l'ensemble des bâtiments publics pour toute pose d'un compteur Linky. Une décision saluée par le Conseil municipal, qui ne règle cependant pas la question des installations non désirées dans les domiciles privés. « Quand vous avez une villa, vous vous barricadez et c'est réglé. Dans les copropriétés, où l'on peut entrer avec la clé du postier, c'est beaucoup plus compliqué à empêcher, malgré le fait qu'il s'agit aussi d'une intrusion. Ce n'est pas acceptable. »

En outre, Jean-René Etchegaray juge « scandaleuse » la notice transmise par Enedis à ses sous-traitants, qui détaille la démarche à suivre face à des clients récalcitrants. L'occasion pour lui de dresser un bilan d'étape : « 400 courriers et sollicitations de Bayonnais mécontents. » « C'est déjà beaucoup, même s'il y en a certainement beaucoup plus », estime-t-il. Parmi ces protestataires se trouvent aussi des élus, dont l'adjointe au patrimoine Sophie Castel. Celle-ci a en effet dénombré plus de 40 appels en trois jours, « sans compter les textos ». « Et Enedis utilise plusieurs numéros », ajoute-t-elle. « Même si cela provient d'une plateforme, c'est assimilable à du harcèlement », insiste le maire.

Réunion commune

Voilà pourquoi Jean-René Etchegaray a proposé aux différents groupes politiques d'envoyer un de leurs représentants respectifs à l'occasion d'une prochaine réunion avec Enedis : « Vous ne serez pas muselés. Et vous verrez que je tiendrai le même discours que ce soir (jeudi, NDLR). » Une proposition acceptée... Qui néanmoins n'effacera pas de sitôt l'amertume des élus.

Ici, on pointe l'installation récente d'anciens compteurs dans des programmes immobiliers neufs... Des compteurs « à remplacer malgré une durée de vie de 50 ans, ce qui va à l'encontre du développement durable ». Là, on songe déjà à enquêter sur le cas de l'école du Petit Bayonne... Le maire ne peut qu'en prendre acte et tenter d'agir : « Je vois la pression que vous me mettez et je la comprends. »